



## RESPONSABILITÉ DE PRISE EN CHARGE

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de noter, que votre enfant mineur participant à un cours dispensé par une section de l' USBY, doit être accompagné par une personne adulte jusque sur le lieu de pratique de son sport. L'accompagnateur doit s'assurer que votre enfant a bien été pris en charge par son moniteur avant de quitter les lieux.

Votre enfant doit être récupéré au même endroit à la fin du cours.

Tout enfant venant seul à son cours ou laissé sur le parking du lieu d'activité est sous votre propre responsabilité tant que le moniteur ne l'a pas pris officiellement en charge.

L'USBY ne serait en aucun cas responsable en cas d'accident survenant à votre enfant sur le trajet (aller et retour) le menant à son lieu d'activité.

L'USBY ne serait en aucun cas responsable de votre enfant en cas d'absence ou de retard exceptionnel du moniteur.

Merci de bien vouloir signer ce document en y ajoutant la mention « Lu et approuvé », et le retourner le plus rapidement possible aux responsables de la section de l' USBY concernée.

Date :

Noms et prénom(s) de votre (vos) enfant(s) inscrit(s) aux cours de la section  
USBY..... :

---

---

---

Nom, prénom et signature du responsable légal de l'enfant, précédé de la mention « Lu et approuvé »

---